

## **PROCÈS VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 26 Juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

**Présents** : Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Lionel CHEVAL, Jean-Pierre DEFRANCE, Yves BARRANQUE, Laurent PEYRANNE, YEPES ARBOLEDA Solange, MEUNIER Thierry, DELPRAT Sylvie, LEZAT Denis, BORNAREL Emmanuelle

**Absents-excuses** : LESCURE Vincent, Alexandre GALINIER, Benoît GERMAIN,

**Secrétaire de séance** : Michelle BOURGES

Approbation du procès-verbal du 5 juillet 2022 : Monsieur le Maire donne quelques précisions concernant la délibération du don du Pool Routier à la commune de Larra (22 000 €)  
Approuvé à l'unanimité

### **AMENAGEMENT ZONE 1AU**

Le Secteur Routier du Conseil Départemental de la Haute-Garonne a approuvé le dossier concernant la réalisation de l'opération d'aménagement d'un carrefour giratoire permettant l'accès à un projet de lotissement privé sur l'emprise de la RD1 transmis par le bureau d'études URBACTIS, chargé de la maîtrise d'œuvre. Ce dossier annule et remplace le précédent.

### **LECTURE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DE TRAVAUX D'URBANISATION**

Pour rappel, la maîtrise d'œuvre des études du projet est assurée par URBACTIS. La décision de confier la maîtrise d'œuvre des travaux du projet à URBACTIS n'a pas été validée. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Discussions concernant achats de terrains pour emprise carrefour giratoire et création d'un point de collecte
- Présentation du nouvel avant-projet pour l'aménagement du centre bourg transmis par l'architecte.
- Présentation de la nouvelle version du PUP